Commission Environnement et Biologie du Codep 62

FORMATIONS PB1 2021-2022

Vous êtes souvent frustré à l'issue d'une plongée ; vous n'avez rien vu ...
Vous êtes incapable de légender vos photos sous-marine.
Plus simplement, vous êtes curieux et voulez découvrir la richesse de la vie dans les océans.
Alors Inscrivez-vous à la formation "Plongeur Bio de niveau 1" (PB1) avant le 1er novembre 2021. Nombre de places limité.

Conditions d'inscription à la formation PB1:

- Être licencié FFESSM
- Avoir un certificat médical d'aptitude à la plongée de moins d'un an.
- Être au minimum niveau 2 plongée ou en cours, PA12, apnéiste niveau 2 ou plongeur Handi PESH 20 m

Durée de la formation : 15 heures de cours théoriques. Il faut ajouter à cette formation en salle quatre plongées en milieu naturel encadrées par un formateur en biologie.
Cout de la formation : 12 € (c'est le prix de la carte "plongeur biologiste niveau 1" facturé par la FFESSM).

Deux pôles de formation prévus pour la saison 2021-2022 :

- pôle de Berck (cours sur 8 mardis soir)
- pôle de Boulogne-Calais-St Omer (cours sur 5 samedis matin)

Inscription et renseignements auprès de :

- pôle de Berck : Sébastien dejean seba.de@free.fr
- pôle de BCSO : : Patrick Darcheville darchevillepatrick@gmail.com

Test : que voyez-vous ? Des végétaux ou des animaux, nom de chaque organisme ?